

Votez CGT !

**Pour vous représenter,
vous défendre
et vous accompagner !**

**Elections professionnelles
du 16 au 23 juin 2023
au Comité social d'administration**

Chères et chers collègues,

L'ANACT et ses agents viennent de vivre un tournant historique par la fusion dont les conséquences en termes de conditions d'emploi, conditions de travail n'ont pas fini de faire ressentir leurs effets : charge de travail, perte de sens, opacité du modèle économique, ...

**Toutefois,
à la CGT ANACT-ARACT,
nous pensons
qu'il n'y a pas
de fatalité !**

Salarié-es d'un même établissement public, nous devons faire de notre identité juridique commune un levier pour construire un collectif puissant !

Riche de notre histoire commune et des coopérations quotidiennes la CGT ANACT-ARACT fera tout pour ne laisser aucune place aux situations d'isolement, et pour faire vivre nos droits d'expression et de représentation !

Nous mettrons tout en œuvre pour peser dans les décisions, résister à la rationalisation, faire valoir notre conception d'un travail de qualité et d'une mission de service public pérenne.



DONNER VOTRE VOIX A CELLES ET CEUX QUI LA FERONT ENTENDRE !

Pour défendre notre mission de service public et préserver notre indépendance, notre équidistance au service de la pluralité des acteurs du monde du travail !

Plus que jamais la **CGT ANACT-ARACT** s'opposera à tout ce qui pourra mettre à mal notre cadre de travail telles que :

- ✓ **La baisse de la dotation de l'État** impactant nos missions, nos orientations, notre indépendance mais aussi nos modalités de coopération et notre charge de travail.
- ✓ **La baisse du plafond d'emploi**, induisant moins de ressources dans les projets mais aussi une précarisation des emplois, qui ne sont pas sans répercussions sur les collectifs de travail, sur la qualité de nos missions, de notre travail et notre santé.
- ✓ **Les menaces qui pèsent sur nos lieux et nos espaces de travail** : réduction des surfaces avec risque d'open space, de flex office, etc.

Pour défendre des conditions d'emploi qui garantissent la reconnaissance des parcours de tou-te-s !

La fusion a mis en évidence des retards majeurs en termes de périphériques à l'emploi (mutuelle, prévoyance, prise en .../...



charge de la restauration) mais aussi de très fortes disparités en termes de conditions d'emploi (nature de contrat et rémunération). Par ailleurs, l'ANACT a assisté à de nombreux départs et a donc été soumise à une vague d'arrivées importantes. Les départs et les difficultés de recrutement ont rapidement mis en évidence les enjeux de fidélisation et d'attractivité de notre agence. Or, la politique d'intégration qui aujourd'hui se limite à de l'information descendante sur le fonctionnement administratif et hiérarchique, a fortiori en visioconférence, n'est pas à la hauteur des enjeux ! Au vu de ce constat, de nombreux combats seront à mener :

✓ La **CGT ANACT-ARACT** continuera à **porter la clarification des règles d'avancement, de promotions et d'attribution des primes de fonction et de résultat**, en vue de lutter contre les inégalités de salaire en particulier entre femmes et hommes ;

✓ La **CGT ANACT-ARACT** luttera contre la **précarité des emplois** qui semble se normaliser : recrutement hors plafond, CDD, intérimaires, etc. ;

✓ La **CGT ANACT-ARACT** dans le cadre des Lignes directrices de gestion portera la nécessité d'une **refonte complète du parcours d'intégration** en positionnant le présentiel comme incontournable pour développer le sentiment d'appartenance au collectif et à notre agence. La CGT demandera des séquences de formations pour tous les personnels, à tous les niveaux, sur nos fondamentaux en termes de posture et de thématiques ;

✓ La **CGT ANACT-ARACT** portera **l'évolution de l'accord PSC et l'accord prévoyance** dès que les négociations aboutiront au sein des ministères de la Fonction publique.

Pour une organisation qui remette le travail et nos métiers au centre de ses préoccupations et de son fonctionnement !

Malgré nos alertes et nos demandes, l'organisation du travail est aujourd'hui essentiellement discutée entre directeurs et responsables de service au sein de comités de direction qui n'ont jamais fait l'objet d'une discussion paritaire et participative. Les conséquences sont pourtant criantes pour les personnels, en particulier nos collègues « fonctions supports » qui peinent à faire entendre leurs difficultés, mais aussi leurs recommandations sur les possibles modalités organisationnelles à mettre en œuvre pour plus d'efficacité collective.

Par ailleurs de nombreuses questions restent encore en suspens : la coordination et la complémentarité des différents métiers, les nouvelles procédures de gestion et les nouveaux outils mis en place sans simulation en amont.

Plus généralement comment travailler ensemble dans le nouveau périmètre de notre agence ? Comment s'assurer que la comitologie et l'organisation soient au service du travail bien fait ?

La CGT ANACT-ARACT exigera l'exemplarité en prônant **des conduites du changement qui place le travail des agents, leur parole et celle de leurs représentants au cœur des réflexions** et en anticipant les impacts sur les conditions de travail et les parcours professionnels.

La CGT ANACT-ARACT exigera concrètement **de remettre les questions de sens au travail, d'identités professionnelles, au cœur de l'organisation du travail** des agents et de réinterroger notre organisation (en départements, en ICIR, matricielle) et notre comitologie (COCOR, CODIR) dans leur capacité à soutenir un travail et des missions de qualité.

Pour des conditions de travail qui protègent la santé de tou-te-s !

Les signaux d'alerte sont nombreux sur la dégradation de la santé au travail de nos collègues. Les arrêts de travail sont en augmentation, l'expression de la souffrance au travail et de l'intensification du travail est massive, et la perte de sens est de plus en plus souvent évoquée comme une des raisons de la mise en retrait du travail...

La CGT ANACT-ARACT exigera une vraie politique de santé au travail au regard des différentes problématiques identifiées :

✓ Homogénéiser et garantir des pratiques managériales soutenantes ;

✓ Concevoir de véritables modalités de régulation de la charge de travail ;

✓ Mettre en œuvre des outils de gestion simples et efficaces,

✓ Penser les parcours professionnels pour tou-te-s.

Pourquoi voter pour la CGT ANACT-ARACT ?

Face à ce contexte la CGT ANACT-ARACT fera du dialogue social le lieu de traitement des questions politiques, stratégiques, économiques, écologiques, organisationnelles et professionnelles en lien avec les enjeux relatifs aux conditions d'emploi et de travail !

VOTER POUR LA CGT ANACT-ARACT CE SERA NOUS DONNER LE MANDAT DE NÉGOCIER UN ACCORD SUR LE DIALOGUE SOCIAL QUI PORTERA SUR :

🗳️ **La mise en œuvre concrètement des instances légales de représentation du personnel (CSA, formation spécialisée en SSCT et CCP) : règles de fonctionnement, composition, articulations entre les instances, moyens pour fonctionner ;**

🗳️ **Les moyens permettant aux représentants du personnel d'exercer, dans de bonnes conditions, leurs prérogatives, dans le respect de leurs droits et obligations (volume d'heure de délégation, moyens techniques pour faciliter la coordination avec les agents, équilibre entre la charge de travail des agents dans l'exercice de leurs missions professionnelles et celles liée à leur mandat, etc.) ;**

🗳️ **Les enjeux d'un dialogue social de proximité afin que chaque agent, quel que soit le lieu où il travaille, se sente soutenu pour traiter ses problématiques.**



1. RAHOU Nadia

Chargée de mission intervenante au département Expérimentation à l'ANACT

Chargée de mission à l'ANACT depuis 2006, je travaille actuellement sur les questions de transformation numérique du travail et de qualité du dialogue social. Je me suis rapidement engagée en tant que déléguée syndicale CGT en 2010 et suis secrétaire générale du syndicat CGT ANACT-ARACT depuis 2020. J'ai exercé trois mandats de représentante du personnel au Comité technique et suis représentante CGT au DSR.



2. DUBOIS-WILD Magali

Chargée de mission intervenante à l'ARACT AURA

Chargée de mission depuis 2006, à l'ARACT Auvergne Rhône-Alpes, sur le site de Clermont-Ferrand, je travaille sur les questions de qualité du dialogue social (territorial, fonctionnement des CSE et qualité de la négociation collective). J'ai été déléguée du personnel (titulaire) de 2017 à 2019 puis représentante du personnel (titulaire) au CSE de 2019 à 2022.



3. LAMBOROT Delphine

Chargée de gestion au département finances à l'ANACT

À l'ANACT depuis le 2 mars 1993, suite à la délocalisation de l'agence à Lyon, j'ai exercé une dizaine d'années à l'agence comptable, puis intégré le département finances pour prendre en charge la gestion des marchés publics et autres contrats. J'ai exercé deux mandats au Comité technique et à la CCP depuis 2013.



4. GILLES Marion

Chargée de mission intervenante au département Capitalisation à l'ANACT

Entrée à l'ANACT en 1999, en tant que chargée de mission sur les questions de réduction de temps de travail et de gestion des âges, j'ai été absente de l'ANACT durant 8 ans entre 2006 et 2014 pour raison de mobilité professionnelle. Actuellement chargée de mission au département Capitalisation et développement des connaissances, je travaille sur les questions de qualité du dialogue social. J'ai occupé trois mandats à la CCP, RP DSR.



5. POUPELIER Nathan

Chargé de communication à l'ARACT Occitanie

Chargé de communication à l'ARACT Occitanie sur le site de Montpellier depuis 18 ans. D'abord engagé localement dans le dialogue social en tant que DP puis CSE de l'ARACT Occitanie, je me suis ensuite investi au niveau national en tant que représentant de l'ICIR Sud au sein du DSR. Très heureux de faire partie de cette liste et motivé pour construire collectivement un réseau dans lequel chacun-e trouvera sa place!



6. RUFFIER Clément

Chargé de mission intervenant au département Capitalisation à l'ANACT

Je suis chargé de mission à l'ANACT depuis 13 ans. Sociologue de formation, j'ai animé des travaux sur la sous-traitance, l'organisation du travail, les dispositifs participatifs en entreprise et le dialogue social. J'ai réalisé deux mandats au comité technique de l'ANACT ainsi que l'espace de dialogue social réseau à chaque fois sur des listes CGT. Je suis actuellement représentant du personnel au sein du Conseil d'administration.



7. ANTONINI Valérie

Assistante de gestion et info com à l'ARACT Corse

À l'ARACT Corse depuis janvier 2005, 6 mois après sa création, j'occupe le poste d'assistante multi-tâches puisque je m'occupe de l'administratif, de la gestion et de la communication. Je suis également référente au DSR depuis sa création.



8. LEVRAT-PINATEL Catherine

Chargée de mission intervenante à l'ARACT Occitanie

Chargée de mission depuis 2001 à l'ARACT Languedoc Roussillon puis Occitanie, je travaille depuis une trentaine d'années sur l'outillage des acteurs du dialogue social, une expérience pouvant être utile pour être élue au CSA de l'ANACT.



9. ROBIN Édouard

Chargé de mission intervenant au département EST à l'ANACT

Arrivé à l'ANACT en juin 2019, je suis chargé de mission au sein du département EST sur différents sujets : transformation numérique, télétravail, RPS, prévention des conduites addictives ou encore réflexivité et apprentissages.

Depuis septembre 2020, je suis représentant au CHSCT de l'ANACT pour la CGT.



10. GOBELIN France

Chargée de mission intervenante à l'ARACT Guadeloupe

J'ai intégré l'ARACT Guadeloupe le 5 mars 2018 en tant que chargée de mission suite à vingt ans d'expérience professionnelle au poste de responsable RH. À l'ARACT Guadeloupe, qui fait partie des petites ARACT du réseau, j'ai l'opportunité d'intervenir sur toutes les thématiques en lien avec l'amélioration des conditions de travail.



11. PELTIER Éric

Chargé de mission intervenant à l'ARACT Normandie

Ergonome de formation. J'ai beaucoup travaillé sur la gestion des âges, l'égalité professionnelle et sur l'approche par les populations pour les projets de prévention des entreprises. J'interviens aussi sur les projets de conception (archi, process, orga, transition numérique).

Membre du DSR en tant que représentant du personnel de l'ICIR Nord, je suis actuellement RP au CA de l'ANACT.



12. MANGENOT Géraldine

Référente RH, gestion et formation à l'ARACT CVL

Je suis arrivée à l'ARACT en mars 2017 pour un poste d'assistance de direction et de l'ARACT à 50 % ; mon temps de travail a augmenté au fil des années jusqu'à 90 % l'an passé sur un poste d'assistante administrative et comptable, RH et formation. Aujourd'hui je suis à 80 % sur un poste de référente gestion RH et formation.



13. GUERNIOU-DUQUESNE Barbara

Chargée de mission intervenante à l'ARACT AURA

Entrée en tant que chargée de mission à l'ARACT Auvergne en 2004, j'ai travaillé sur divers sujets, actuellement sur les thématiques : prévention de l'usure professionnelle, égalité professionnelle - prévention des VSST, dialogue social.

Représentante au DSR pour l'ICIR Sud depuis 2019, j'ai également été élue de CSE pour l'ARACT Aura entre 2021 et 2023.



14. AREZKI Saïd

Chargé de mission intervenant à l'ARACT IDF

Entré dans le réseau en tant que chargé de mission à l'ARACT Centre puis à l'ANACT, je travaille actuellement à l'ARACT Île de France. J'ai travaillé sur le management des compétences, sur la prévention des RPS en passant par la QVT. Un parcours marqué par le souhait d'innover et de faire évoluer nos modèles d'intervention, de préserver plus que jamais les fondamentaux - le travail et le dialogue social - dans les entreprises, comme chez nous.



15. DELCOURT Lise

Chargée de mission intervenante à l'ARACT Bretagne

Je suis ergonome de formation et à l'ARACT Bretagne depuis 2012. En particulier sur les missions d'accompagnement des transformations, numériques, organisationnelles, architecturales et sur le secteur social et médico-social, filière alimentaire ou ESS notamment.

Je suis référente DSR pour l'équipe de l'ARACT depuis 2020.



16. BELIN Carine

Chargée de mission intervenante à l'ARACT Occitanie

Chargée de mission depuis plus de 20 ans, d'abord à Lyon puis à Toulouse. Depuis 2013, j'interviens dans le cadre du dispositif Appui aux relations sociales.

J'ai tenu trois mandats de délégué du personnel, deux au sein d'ARAVIS et un au sein de l'ARACT Occitanie, soucieuse de faire avancer ce qui contribue à la cohésion et à des collectifs de travail de qualité.